

Le Développement : OCCASION MANQUÉE

L'ULR CFDT comptait un peu sur la VISIBILITÉ du déroulement du congrès UD à l'Herbergement en novembre 2014 pour se manifester dans les médias. L'occasion de fêter le 50^e anniversaire était aussi une opportunité. Trois fois hélas ! Les débats et la fête sont restés la propriété d'une élite. Rien. Rien. Rien dans la presse. Ce qui signifie que nos adhérents - qu'ils soient salariés ou retraités – n'ont eu aucun écho de cette manifestation.

Domage que nos adhérents d'une part, et la population d'autre part, n'aient pu lire ou entendre les mots de Guy Ruchaud et ses suivants, Jean, Joseph, Daniel, Serge, Alain, Jean-Luc, Jacques, Anne-Flore, Pascal sans oublier les équipes du secrétariat administratif... Leurs efforts et sacrifices, les heures de débat consacrées à l'acquisition de droits nouveaux qui sont, hélas, battus en brèche aujourd'hui.

L'UL dont l'ULR est partie intégrante avait préparé des panneaux sur l'historique de la CFDT locale, sa présence, son implantation, son dynamisme et sa convivialité.

Comment s'étonner aujourd'hui du faible taux d'adhésion, du non renouvellement des équipes. Non seulement, les adhérents salariés quittent la CFDT une fois en retraite, mais parfois, certains vont rejoindre une amicale de retraités !

Nous devons être particulièrement soucieux pour que la transmission des coordonnées des futurs retraités entre les sections syndicales/syndicats vers les ULR/UTR soit efficace et positive.

Le développement : CA REGARDE TOUTE LA CFDT

Quelle (s) initiative (s) prendre :

- pour sensibiliser certains de nos responsables syndicaux à ce que les salariés, notamment du public, participent à l'interprofessionnel ?
- Pour que leurs syndicats soient un relais (au minimum) pour le passage de l'information ?

Cette image de « vieux » véhiculée par des militants, cette image « à la retraite, j'aurai autre chose à faire que de militer » n'est pas acceptable. Nos revendications notamment sur la dépendance concernent tous les retraités adhérents ou non. Nous avons et aurons toujours besoin de la solidarité nationale.



NÉGOCIER, OUI, AVEC FERMETÉ

L'ULR CFDT exprime son souhait d'une CFDT constructive. D'accord, mais que notre image soit celle d'un syndicat «ferme» auprès de quelque gouvernement que ce soit.

Ex : Pourquoi écrire que les 40 € octroyés par le gouvernement pour les retraites modestes seront versés en janvier (c'était notre souhait bien sympathique) mais en réalité, reçus le 18 mars ? Notre esprit conciliant ne doit pas masquer les attentes légitimes d'un nombre important d'adhérents retraités qui attendent cette somme promise pour payer le fuel, l'électricité, les médicaments pour un meilleur confort de vie déjà très précaire.

À l'heure où l'on ne parle que de millions d'euros, la CFDT doit rappeler FERMEMENT la situation réelle sur le terrain. C'est aussi avec ce langage que doit être entendue la voix de la CFDT, et la confiance que peut imprimer cette position...

Lorsqu'on lit dans Ouest-France du jeudi 19 mars 2015 : « Pour Laurent Berger, il n'y a pas d'austérité en France ». de nombreux adhérents aimeraient avoir des précisions. Qu'en pensent les retraités aux basses pensions ? Est-ce une invitation efficace à rejoindre la CFDT ?

Se dire et redire que sur l'espace qui est le nôtre, trop de gens sont à la recherche d'un emploi, trop d'emplois précaires, trop d'injustice... et donc des retraités avec des basses pensions.



Suite au congrès de Grenoble de juin 2006, et à compter de 2007, la charte financière confédérale prévoit de ventiler les cotisations retraités de la façon suivante :

>	UTR	37.50 %
>	URR	7.00 %
>	UFR ou développement	15.00 %
>	UCR	17.00 %
>	CNAS	3.00 %
>	Confédération	6.50 %
>	Part Information	14.00 %

FONCTIONNEMENT

Notre structure fonctionne avec un conseil d'une dizaine de personnes, un planning établi dès que celui de l'UTR est installé. L'AG avec un thème précis est l'occasion d'inviter tous les adhérents de notre territoire. Et notre objectif est clair : accueillir aussi les adhérents des SSR.

Les adhérents sont nombreux à être engagés dans diverses associations locales. C'est une richesse. À nous tous de trouver l'équilibre des forces pour que ce ne soit pas au détriment de la CFDT.

Des décisions sont prises dans les différentes instances de la CFDT, véhiculées à 90 % par internet. Nous demandons un peu de temps pour leur application, car sur le terrain, il nous faut mettre cette info sur papier, puis l'expédier. Notre VOLONTÉ, toujours s'appuyer sur une réflexion collective, et non pas que ce soit tel ou tel qui exprime son opinion personnelle à l'ensemble.

Notre développement passe aussi par la présence féminine dans notre structure. L'ULR est pauvre, et elle le déplore, de cette absence féminine au conseil. Et cependant il y a bien une réelle mixité lors de l'Assemblée Générale. Alors...

LA DIMENSION INTERPRO



En conclusion, nous voulons souligner ici l'importance du travail – main dans la main – avec l'UL. Des militants retraités assurent l'accueil des salariés ou retraités lors des permanences du jeudi. Nous sommes présents au bureau et conseil UL, à la commission juridique et autres et ce lien est nécessaire.

L'implantation de nouvelles sections syndicales, l'accompagnement et le soutien positif des équipes syndicales actuelles passent par une ULR CFDT vivante, visible, dynamique et conviviale.

Nous sommes à un tournant, le visage politique se modifie, certains de nos adhérents sont tentés et aspirés par d'autres expériences. Il ne suffit pas de dénoncer telle ou telle posture «politique» mais bien de réaffirmer, d'agir collectivement, en interpro, toutes les générations confondues, pour la défense des orientations de la CFDT.

Bernard, Daniel, Dominique, Daniel, Élie, Gérard, Gilbert, Gérard, Guy, Jean-Michel, Roger, Yves.

Conseil ULR CFDT Montaigu du mercredi 18-03-2015

pour intervention au Congrès UTR du 26 mars 2015 « Centre Beautour » La Roche-s-Yon.



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**